March 28th, 2024

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, visitez notre page de politique de cookies.

Gérer mes cookies REQUIS SEULEMENT ACCEPTER TOUT

Avec le crédit documentaire clause UPAS, vous pouvez bénéficier de délais de paiement tout en permettant à votre fournisseur d'être payé plus rapidement.

LES PRINCIPES DE BASE

La clause UPAS « Usance Paid At Sight » est une option insérée par la banque émettrice dans le crédit documentaire, à la demande de l'acheteur, autorisant le fournisseur à demander à la banque émettrice un paiement à vue alors que ce même crédit documentaire est payable à échéance.

Pour actionner la clause UPAS, deux conditions sont nécessaires:

- une demande de paiement à vue doit être établie par le fournisseur et remise à la banque émettrice lors de la présentation des documents requis dans le crédit documentaire.
- les documents remis doivent être reconnus conformes aux termes et conditions du crédit documentaire par la banque émettrice.

L'insertion d'une clause UPAS ne change rien au schéma de fonctionnement d'un crédit documentaire.

VOS BESOINS

Vous êtes une entreprise importatrice et souhaitez obtenir des délais de paiement de la part de votre fournisseur étranger avec qui vous avez des relations commerciales régulières. Les négociations sont parfois difficiles car ce dernier souhaite être payé immédiatement ou ne consentir que de courts délais de paiement.

Afin de répondre à vos besoins de trésorerie respectifs, vous souhaitez lui proposer une solution vous permettant de bénéficier de délais de paiement satisfaisants tout en lui permettant d'être payé à vue et sans qu'il n'ait à utiliser ses lignes de crédit auprès de sa banque.

AVANTAGES

- **Optimisation de votre trésorerie sans avoir recours à des concours bancaires** : vous n'êtes débité qu'à l'échéance prévue dans le crédit documentaire.
- **Rapidité de mise à disposition** : dès que les documents au titre du crédit documentaire ont été reconnus conformes par notre banque et qu'elle a reçu la demande de votre fournisseur, celui-ci est réglé dans un délai de 48h.
- **Faciliter la négociation commerciale** en permettant à votre fournisseur d'être payé immédiatement.

ILLUSTRATION

SCHÉMA D'UNE OUVERTURE DE CRÉDIT DOCUMENTAIRE PAYABLE À USANCE AVEC CLAUSE UPAS

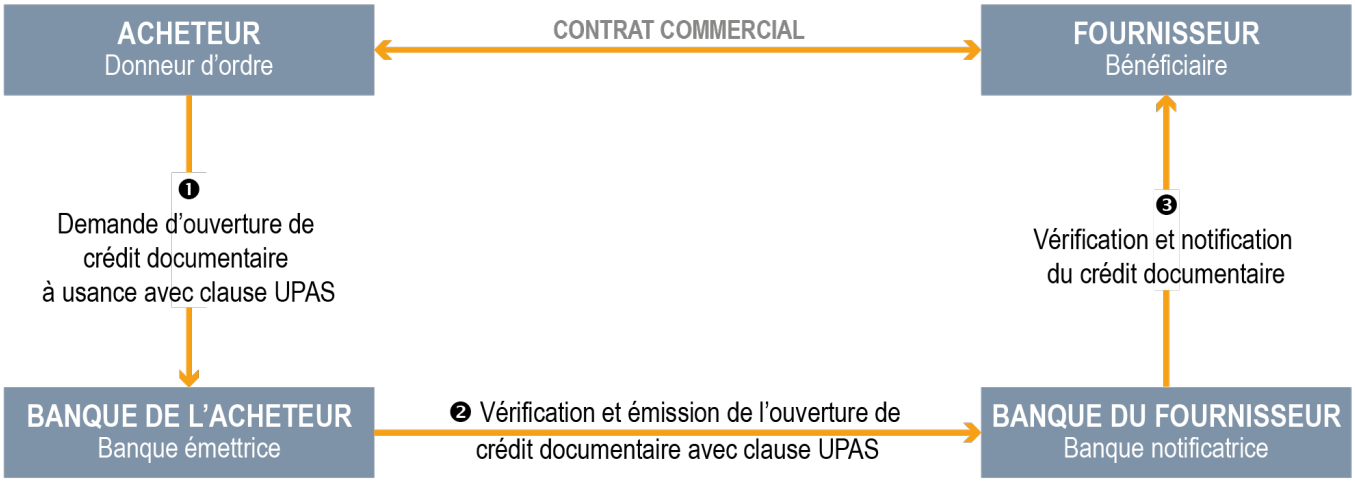

SCHÉMA DE RÉALISATION DU CRÉDIT DOCUMENTAIRE

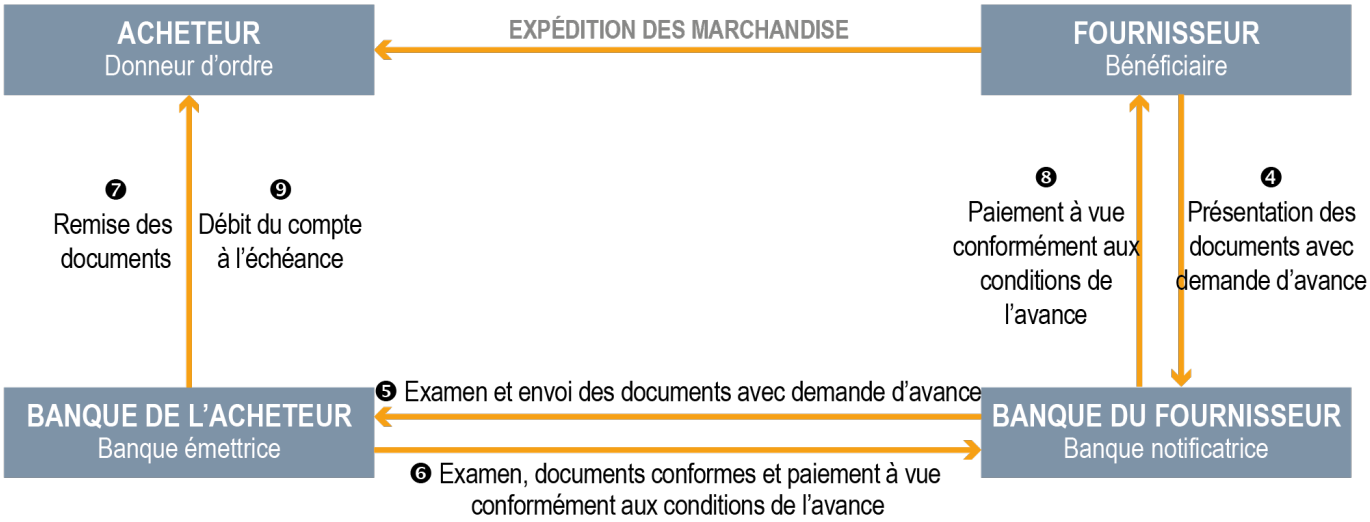

Après vous être mis d'accord avec votre fournisseur sur les modalités et termes de paiement de votre opération commerciale, vous instruisez notre banque d'ouvrir un crédit documentaire avec clause UPAS en faveur de votre fournisseur.

Après expédition des marchandises, votre fournisseur présente à sa banque (la banque notificatrice) les documents requis dans le crédit documentaire accompagnés d'une demande de paiement à vue comme l'y autorise la clause UPAS. Ces documents sont ensuite transmis à notre banque (la banque émettrice).

Une fois les documents reçus, notre banque vérifie leur conformité aux termes et conditions du crédit documentaire.

Si les documents sont reconnus conformes, notre banque paiera le fournisseur à vue conformément à l'exercice de la clause UPAS par ce dernier.

Vous ne serez débité qu'à l'échéance contractuelle telle que prévue dans les termes et conditions du crédit documentaire.

NOTRE CONSEIL

Si vous êtes facturé en devise, pensez à souscrire une solution de couverture de risque de change qui sécurisera le prix de votre approvisionnement.

NOS PLUS

Notre expertise

- 450 experts du commerce international à votre service,
- Une présence locale en France et dans 24 pays,
- Une couverture mondiale,
- Etude de solutions complémentaires de confirmation silencieuse, de ducroire, de mobilisation de créances,
- Conseils à chaque étape du crédit documentaire.

Une signature de qualité mondialement reconnue

Nos capacités de prise de risque

- sur plus de 600 banques dans le monde
- sur 100 pays

Nos partenariats

- avec plus de 150 banques complètent notre couverture géographique

Notre portail internet vous permet de traiter en ligne vos opérations de crédit documentaire

Membre de :

ICC INTERNATIONAL CHAMBER OF COMMERCE The world business organization

Chambre de commerce internationale

CREDIMPEX FRANCE

Association Française des spécialistes du Commerce International

ITFA

International Trade and Forfaiting Association

- Des centres de traitement documentaire locaux, certifiés ISO 9001 pour la majorité des entités du Groupe,
- Le Crédit Agricole CIB est la 1ère banque dans le Trade Finance en Europe de l'Ouest. Nommée dans le top 4 des meilleures banques en Trade Finance au niveau mondial. (source : Magazine Global Trade Review 2021 et Dealogic).

RECHERCHER UNE FICHE PAYS